

# Les répercussions de la guerre civile en Espagne

## La campagne de presse déclenchée par l'Allemagne contre la France

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La République communiste du Sud de la France, qui est en train de se former, avec pour capitale Perpignan, est considérée comme une très grave menace. Ce mouvement peut, à l'instar de ce qui s'est passé en Espagne, avoir les conséquences les plus graves pour l'existence de la République française.

### « La France prépare l'annexion du Maroc espagnol »

2<sup>e</sup> Comme on l'apprend avec certitude dans des milieux français de droite, l'annexion du Maroc espagnol est préparée dans les milieux secrets par le régime de Franco.

« Etant donné qu'un tel geste doit être préparé très soigneusement au point de vue diplomatique, et qu'on ne peut pas surprendre le monde un beau jour par l'annexion du Maroc espagnol, on veut détourner l'attention en soupçonnant l'Allemagne de desseins semblables, bien qu'on n'ait pas l'ombre d'une preuve à cet égard. On se demande avec inquiétude ce que l'Angleterre dira de ces plans secrets qui mûrissent lentement en attendant d'être réalisés, tandis qu'on fait devant le monde un étalage hypocrite de non-intervention.

L'attitude des journaux parisiens de dimanche soir confirme les informations provenant des milieux de droite français, d'après lesquelles l'état-major français a élaboré des plans d'occupation du Maroc espagnol et a déjà pris les mesures préparatoires nécessaires pour cette occupation.

C'est ainsi que les journaux parisiens de dimanche soir discutent principalement l'évolution historique de la question marocaine et s'occupent des conditions qui seraient nécessaires pour une intervention de la France au Maroc. On ne s'étonne plus qu'ils répètent le mensonge du débarquement de troupes allemandes au Maroc, malgré tous démentis allemands. Ainsi se trouve démentie clairement et sans équivoque le but poursuivi par les journaux de droite pour détourner l'attention de toute la presse parisienne des trois derniers jours.

### « La France va intervenir en faveur des rouges en Espagne »

3<sup>e</sup> On peut donc considérer maintenant comme établi que la France veut utiliser l'occasion d'intervention militaire en faveur des rouges espagnols contre le général espagnol, en faisant occuper le Maroc espagnol par des troupes françaises et, en outre, s'emparer du Maroc espagnol. Car il n'est pas besoin de démontrer que l'Espagne affaiblie par la guerre civile, n'est pas à même de commencer une lutte quelconque avec la France pour le Maroc espagnol.

### « Qu'en pense l'Angleterre ? »

La France veut donc profiter de la guerre civile espagnole et établir directement sur le détroit de Gibraltar. Maintenant que les intentions de la France ont été démasquées aussi nettement et aussi clairement, on peut se demander avec curiosité ce qu'en dit l'Angleterre.

Car il ne saurait être indifférent à l'Angleterre que la France s'établisse directement sur le détroit de Gibraltar. Il ne peut lui être indifférent que la France tienne en même temps de paralyser les mouvements du général Franco et avec l'aide d'une Espagne soviétique dépendante de la France de menacer également Gibraltar par le Nord. Il devrait être clair qu'à partir de ce moment, la Méditerranée pourrait à tout instant être fermée à l'Angleterre et que l'Angleterre serait plus que jamais un vassal dépendant de la grâce de la France.

### Cette campagne de presse a-t-elle pour but de diviser la France et l'Angleterre...

La Radiophonie du Reich a diffusé ces prétendues informations par tous ses postes émetteurs pour l'Allemagne et pour l'étranger.

Pas un instant, le gouvernement du Reich n'envisage l'idée de faire contrôler sur place par des observateurs impartiaux si les informations sont exactes. Il répond en prétextant sans le moindre fait précis au gouvernement et à l'état-major français l'intention d'envisager le Maroc espagnol et de construire à Ceuta un nouveau Gibraltar d'une valeur stratégique qui fera sourire tous les experts britanniques.

En outre, des commentaires officieux déclarent que la France doit boicottiser à Perpignan est en train d'engager une autre opération stratégique de soutien des rouges pour menacer Gibraltar par le Nord. Le but de ce fantastique projet, prêt à la France est précisé par le « D.N.B. » lui-même qui demande « qu'en pense l'Angleterre ? La voilà rassée de la France et l'Angleterre et que l'Angleterre soit plus que jamais un vassal dépendant de la grâce de la France.

### On est moins pessimiste dans les milieux politiques français

Paris, 11 janvier. — Le communiqué publié lundi matin, enquirant les assurances données au conseil de France à Tétouan par le haut-commissaire espagnol et les informations parvenues à la fin de l'après-midi sur l'entretien que M. Hitler a eu lundi matin, à Berlin avec M. André François-Poncet, ont produit, dans les milieux politiques français, un sentiment de détente.

Ces assurances formelles du chef tout puissant de l'Etat allemand ont repoussé au second plan, dans l'esprit des milieux politiques français, les violences et les fausses nouvelles publiées lundi matin contre la France par la presse germanique. Cependant, on était, dans ces milieux unanimes à souhaiter que, dans l'entente même de l'apaisement, ces attaques diffamatoires et injustifiables prennent fin.

### Le gouvernement anglais est en contact étroit avec Paris

Londres, 11 janvier. — Le gouvernement britannique suit avec attention les développements de la situation au Maroc espagnol, déclare-t-on dans les milieux officiels, où l'on a connaissance de « certaines activités allemandes », notamment dans la région de Ceuta.

Les rapports des agents consulaires britanniques, précise-t-on, signalent l'arrivée d'un grand nombre d'Allemands qui seraient, pour la plupart, ingénieurs des mines.

Les informations selon lesquelles des troupes allemandes auraient débarqué récemment à Ceuta ne sont jusqu'à présent ni confirmées, ni démenties.

Le Foreign Office, ajoute-t-on, est en contact étroit avec le gouvernement français.

### Demander à nos vendeurs le « Grand Almanach du « Journal de Roubaix » pour 1937

« et de préparer une intervention de l'Allemagne en faveur du général Franco ? »

Dans l'histoire des quatre ans de régime national-socialiste, plusieurs campagnes de presse retentissantes ont été déclenchées pour obtenir chaque fois d'un grand coup de théâtre en politique extérieure. Une information du « D.N.B. » sur l'incursion de prétendus avions rouges au-dessus de Berlin prétextait à la création de la aviation de guerre allemande. Une première grande campagne

## L'Angleterre n'est pas dupe

Londres, 11 janvier. — Les informations allemandes attribuant à la France l'intention d'annexer le Maroc espagnol et annonçant la création d'un Etat soviétique dans le Sud de la France, sont tenues à Londres pour de pures nouvelles de propagande qui ne possèdent aucun fondement.

## L'ACTIVITE ALLEMANDE AU MAROC ESPAGNOL

Le haut-commissaire espagnol a déclaré au Consul français que des soldats étrangers ne se trouvaient pas et n'étaient pas attendus au Maroc

Paris, 11 janvier. — Le ministre des Affaires étrangères communique : Conformément aux instructions du président général de Rabat, le consul de France à Tétouan, M. Serres, a eu un entretien le 9 janvier avec le colonel Beigbeder, faisant fonction de haut commissaire dans la zone espagnole du Maroc.

Après avoir rappelé les stipulations formelles des conventions franco-espagnoles de 1904 et de 1912, le représentant de la France à Tétouan a attiré l'attention du colonel Beigbeder sur les bruits annonçant l'arrivée à Melilla et le prochain débarquement à Ceuta de contingents étrangers au service du général Franco.

Le colonel Beigbeder a répondu qu'aucune unité constituée et qu'aucun contingent de légion étrangère n'était stationné au Maroc où n'y était attendu.

Des déclarations faites au cours de cet entretien par le colonel Beigbeder au consul de France, il ressort que les autorités de Tétouan se rendent compte des graves conséquences internationales qu'entraînerait le débarquement sur un point quelconque du Maroc, de contingents étrangers.

On se rappelle sans doute que les créanciers de la banque Petyt, de Dunkerque, réclamaient le remboursement par les administrateurs ou leurs héritiers, d'une somme de 71 millions de francs.

Le Tribunal de Commerce de Dunkerque a rendu son jugement dans l'affaire de la banque Petyt

On se rappelle sans doute que les créanciers de la banque Petyt, de Dunkerque, réclamaient le remboursement par les administrateurs ou leurs héritiers, d'une somme de 71 millions de francs.

Le Tribunal de Commerce de Dunkerque a rendu son jugement dans l'affaire de la banque Petyt

On se rappelle sans doute que les créanciers de la banque Petyt, de Dunkerque, réclamaient le remboursement par les administrateurs ou leurs héritiers, d'une somme de 71 millions de francs.

Le Tribunal de Commerce de Dunkerque a rendu son jugement dans l'affaire de la banque Petyt

On se rappelle sans doute que les créanciers de la banque Petyt, de Dunkerque, réclamaient le remboursement par les administrateurs ou leurs héritiers, d'une somme de 71 millions de francs.

Le Tribunal de Commerce de Dunkerque a rendu son jugement dans l'affaire de la banque Petyt

On se rappelle sans doute que les créanciers de la banque Petyt, de Dunkerque, réclamaient le remboursement par les administrateurs ou leurs héritiers, d'une somme de 71 millions de francs.

Le Tribunal de Commerce de Dunkerque a rendu son jugement dans l'affaire de la banque Petyt

On se rappelle sans doute que les créanciers de la banque Petyt, de Dunkerque, réclamaient le remboursement par les administrateurs ou leurs héritiers, d'une somme de 71 millions de francs.

Le Tribunal de Commerce de Dunkerque a rendu son jugement dans l'affaire de la banque Petyt

On se rappelle sans doute que les créanciers de la banque Petyt, de Dunkerque, réclamaient le remboursement par les administrateurs ou leurs héritiers, d'une somme de 71 millions de francs.

Le Tribunal de Commerce de Dunkerque a rendu son jugement dans l'affaire de la banque Petyt

On se rappelle sans doute que les créanciers de la banque Petyt, de Dunkerque, réclamaient le remboursement par les administrateurs ou leurs héritiers, d'une somme de 71 millions de francs.

Le Tribunal de Commerce de Dunkerque a rendu son jugement dans l'affaire de la banque Petyt

On se rappelle sans doute que les créanciers de la banque Petyt, de Dunkerque, réclamaient le remboursement par les administrateurs ou leurs héritiers, d'une somme de 71 millions de francs.

Le Tribunal de Commerce de Dunkerque a rendu son jugement dans l'affaire de la banque Petyt

On se rappelle sans doute que les créanciers de la banque Petyt, de Dunkerque, réclamaient le remboursement par les administrateurs ou leurs héritiers, d'une somme de 71 millions de francs.

Le Tribunal de Commerce de Dunkerque a rendu son jugement dans l'affaire de la banque Petyt

On se rappelle sans doute que les créanciers de la banque Petyt, de Dunkerque, réclamaient le remboursement par les administrateurs ou leurs héritiers, d'une somme de 71 millions de francs.

Le Tribunal de Commerce de Dunkerque a rendu son jugement dans l'affaire de la banque Petyt

On se rappelle sans doute que les créanciers de la banque Petyt, de Dunkerque, réclamaient le remboursement par les administrateurs ou leurs héritiers, d'une somme de 71 millions de francs.

## La France et l'Angleterre collaborent pour empêcher le recrutement et l'enrôlement de volontaires

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Art. 2. — Perdront la qualité de Français toutes personnes qui, à dater de la présente loi, quitteront le territoire français pour participer aux hostilités en Espagne. Les citoyens français ayant quitté antérieurement à la promulgation de la présente loi, le territoire français pour prendre part aux hostilités en Espagne devront, dans le délai d'un mois, être revenus en France et signer une déclaration à la préfecture de leur domicile.

Art. 3. — Toutes personnes ayant provoqué ou favorisé le recrutement ou l'enrôlement de citoyens français pour participer à la guerre civile espagnole, seront punies d'un emprisonnement de six mois au plus et d'une amende de dix mille francs, sans préjudice de la perte de leurs droits civiques.

La demande anglaise relative aux mesures que les puissances ont l'intention de prendre pour empêcher les départs de volontaires en Espagne

Londres, 11 janvier. — A propos des interprétations auxquelles a donné lieu l'envoi de la communication britannique aux cinq puissances, on confirme à Londres que le gouvernement britannique se savait assuré de l'approbation du gouvernement français, qu'il avait à ce moment une pleine connaissance des mesures que ce gouvernement était disposé à prendre pour arriver aux mêmes fins et faire face aux mêmes éventualités.

On indique, en outre, que le sous-comité de non-intervention tiendra une séance particulièrement importante au cours de laquelle il étudiera les réponses que l'Allemagne, l'Italie et le Portugal ont faites à la démarche française et anglaise du 29 décembre, ainsi que la communication britannique aux cinq puissances et la réponse française.

Le sous-comité se saisira aussi des rapports établis sur sa demande par les experts militaires et financiers sur le contrôle de l'intervention directe et indirecte. On prévoit que l'étude de ce problème va être très activement poussée.

Le Tribunal de Commerce de Dunkerque a rendu son jugement dans l'affaire de la banque Petyt

On se rappelle sans doute que les créanciers de la banque Petyt, de Dunkerque, réclamaient le remboursement par les administrateurs ou leurs héritiers, d'une somme de 71 millions de francs.

Le Tribunal de Commerce de Dunkerque a rendu son jugement dans l'affaire de la banque Petyt

On se rappelle sans doute que les créanciers de la banque Petyt, de Dunkerque, réclamaient le remboursement par les administrateurs ou leurs héritiers, d'une somme de 71 millions de francs.

Le Tribunal de Commerce de Dunkerque a rendu son jugement dans l'affaire de la banque Petyt

On se rappelle sans doute que les créanciers de la banque Petyt, de Dunkerque, réclamaient le remboursement par les administrateurs ou leurs héritiers, d'une somme de 71 millions de francs.

Le Tribunal de Commerce de Dunkerque a rendu son jugement dans l'affaire de la banque Petyt

On se rappelle sans doute que les créanciers de la banque Petyt, de Dunkerque, réclamaient le remboursement par les administrateurs ou leurs héritiers, d'une somme de 71 millions de francs.

Le Tribunal de Commerce de Dunkerque a rendu son jugement dans l'affaire de la banque Petyt

On se rappelle sans doute que les créanciers de la banque Petyt, de Dunkerque, réclamaient le remboursement par les administrateurs ou leurs héritiers, d'une somme de 71 millions de francs.

Le Tribunal de Commerce de Dunkerque a rendu son jugement dans l'affaire de la banque Petyt

On se rappelle sans doute que les créanciers de la banque Petyt, de Dunkerque, réclamaient le remboursement par les administrateurs ou leurs héritiers, d'une somme de 71 millions de francs.

Le Tribunal de Commerce de Dunkerque a rendu son jugement dans l'affaire de la banque Petyt

On se rappelle sans doute que les créanciers de la banque Petyt, de Dunkerque, réclamaient le remboursement par les administrateurs ou leurs héritiers, d'une somme de 71 millions de francs.

Le Tribunal de Commerce de Dunkerque a rendu son jugement dans l'affaire de la banque Petyt

On se rappelle sans doute que les créanciers de la banque Petyt, de Dunkerque, réclamaient le remboursement par les administrateurs ou leurs héritiers, d'une somme de 71 millions de francs.

Le Tribunal de Commerce de Dunkerque a rendu son jugement dans l'affaire de la banque Petyt

On se rappelle sans doute que les créanciers de la banque Petyt, de Dunkerque, réclamaient le remboursement par les administrateurs ou leurs héritiers, d'une somme de 71 millions de francs.

Le Tribunal de Commerce de Dunkerque a rendu son jugement dans l'affaire de la banque Petyt

On se rappelle sans doute que les créanciers de la banque Petyt, de Dunkerque, réclamaient le remboursement par les administrateurs ou leurs héritiers, d'une somme de 71 millions de francs.

Le Tribunal de Commerce de Dunkerque a rendu son jugement dans l'affaire de la banque Petyt

On se rappelle sans doute que les créanciers de la banque Petyt, de Dunkerque, réclamaient le remboursement par les administrateurs ou leurs héritiers, d'une somme de 71 millions de francs.

Le Tribunal de Commerce de Dunkerque a rendu son jugement dans l'affaire de la banque Petyt

# Echos

## Von Seeckt à Spa en 1920

On rappelle à l'occasion de la mort de von Seeckt, l'accueil radicalement hostile qu'il reçut, en 1920, à Spa. Des experts militaires allemands étaient convoqués à la conférence que présidait M. Millerand. Un beau dimanche, à 11 heures, von Seeckt débarquait en uniforme feidgrau sans doute n'aurait-il pas prévu que cet uniforme ne justifiait peut-être pas, en Belgique, de toute la popularité désirable.

Le lieutenant de gendarmes belge, voyant le général allemand en uniforme qui s'avancait, cria aux gendarmes belges qui gardaient l'entrée de la villa : « Demoi-tour, droite ! »

Et ainsi von Seeckt et ses trois officiers passèrent entre huit gendarmes qui tournaient le dos et n'eurent pas à saluer. Mais, dans Spa, le bruit s'était répandu que von Seeckt était arrivé en tenue de général de l'armée vaincue. La population voulait protester. On dut faire venir d'autres gendarmes et M. Henry Jaspard, alors premier ministre belge, pria les Allemands de quitter les vêtements civils. Il fallait éviter les incidents.

Von Seeckt, visitant son monnaie, regarda M. Jaspard et dit : « Je suis général de l'armée allemande. »

Et moi, Jaspard comme chef responsable de la police et je vous dis que je refuse de vous voir en uniforme ici.

Coûte que coûte, il fallut chercher des vêtements civils. En von Seeckt sans monnaie, beaucoup moins élégant, repartit le lundi soir, dans le bus blindé accablé vers Verviers et l'Allemagne.

## Le manoir électrique

Le multimillionnaire américain Harold Branton vient de se faire construire un manoir où l'électricité et la radio renaissent partout.

Lorsqu'un visiteur sonne à sa porte, il peut le voir de sa chambre par un système de réflecteurs, lui parler par téléphone et le faire monter, s'il le desire.

Dans son cabinet de travail, Branton possède un poste émetteur et un poste récepteur de T.S.F. par lesquels il se met en rapports avec son secrétaire, dont le bureau est en ville.

C'est par T.S.F. également qu'il commande ses repas, qui lui sont apportés sur une table roulant tout seule.

Dans le manoir, toutes les portes s'ouvrent et se ferment automatiquement. L'éclairage est également automatique. En cas d'orage, les volets se ferment seuls, grâce à des cellules photoélectriques.

## Le train vu par Victor Hugo

En 1836, Hugo écrivait à sa femme une curieuse lettre, telle se trouve dans « Bretagne et Normandie », où il fait part des impressions de son premier voyage en train :

Il faut beaucoup d'efforts pour ne pas se figurer que le cheval de fer est une bête véritable. On l'entend souffler au repos, se lamenter au départ, japper en route, il sue, il tremble, il siffle, il hennit, s'empourne ; il jette tout le long de sa route une dent de charbon ardent et une urine d'eau bouillante ; d'énormes racines d'électricité jaillissent à tout moment de ses roues ou de ses pieds, et son haleine s'en va en baux nuages de fumée blanche qui se déchirent aux arêtes de la route.

Il y a quatre cents ans, si ceux qui ont inventé la poudre avaient inventé le cheval de fer, ils en étaient bien capables, le cheval de fer eût été quelque chose de vivant comme un cheval et de terrible comme une statue. Quelle chimère magnifique, non, mais eussent-ils fait avec que nous appelons la chaudière à vapeur, un carapace enroulé de la cheminée, une corne fumante ou un long cou portant une gueule pleine de braie, et il eussent caché les roues sous d'immenses nagettes ou sous de grandes ailes tombantes ; les wagons eussent eu aussi ces formes fantastiques et, le soir, on eût vu passer près des villes tantôt une colossale gargouille aux ailes déployées, tantôt un dragon vomissant le feu, tantôt un éléphant, la trompe haute, haletant et rugissant ; et, après, d'énormes formidables traitant après eux comme des proies cent autres monstres enchaînés et traversant les plaines avec la vitesse, le bruit et la figure de la mort. C'est été grand.

Certaines formes de l'hydrodynamisme ne rendent-elles pas d'actualité les « imaginations » de Victor Hugo ?

## Le général et Madame Goering vont se rendre en Italie

Berlin, 11 janvier. — On annonce que le ministre président général Hermann Goering se rendra ces prochains jours en Italie pour un court séjour.

Il sera accompagné par M<sup>me</sup> Goering. Pour l'instant, on tient à déclarer dans les milieux allemands compétents que le voyage du général Goering en Italie a un caractère strictement privé.

## Le sous-secrétaire d'Etat aux Travaux publics a reçu hier les délégations patronales et ouvrières de l'industrie du sous-sol

Le sous-secrétaire d'Etat aux Travaux publics et le directeur des mines ont reçu lundi matin les délégations du comité des houillères et de la Fédération du sous-sol qui ont examiné en leur séance le projet de loi relatif à l'augmentation des salaires formulées par les ouvriers mineurs.

## Une protestation du S.I.A.M. contre les émissions tendancieuses d'un poste d'Etat

Nous recevons du S.I.A.M. la protestation suivante : « L'émission régulière d'un poste d'Etat à radio-diffusé aujourd'hui, au cours de l'émission de 12 h 45, que notre syndicat était d'origine patronale.

Nous protestons contre une telle affirmation mensongère qui est d'ailleurs ridicule. Comment peut-on songer qu'un syndicat qui groupe presque toute la main-d'œuvre de la région Hilloise, depuis l'ingénieur jusqu'au contremaître-adjoint, puisse être d'origine patronale alors qu'il porte tous ses efforts, depuis que le procès dure d'arbitrage est ouvert, à obtenir son propre arbitre désigné par lui-même dans un comité de travail où ses membres sont intéressés. Nous ajoutons que notre syndicat ne fait pas de politique et qu'il tient à conserver son entière indépendance. Il n'a d'autre but que de sauvegarder les intérêts moraux et matériels de ses membres. »

# DERNIERE HEURE

## LES FURIEUSES ATTAQUES DES JOURNAUX ALLEMANDS CONTRE LA FRANCE CONTINUENT

Berlin, 11 janvier. — La presse allemande de lundi après-midi, exploitant les dépêches lancées de Paris par l'agence officieuse D.N.B., attache une importance particulière à la prétendue fondation d'un Etat soviétique ayant Perpignan pour capitale dans le Sud de la France.

La « Berliner Boersen Zeitung » parle de prétendus plans de l'état-major français au Maroc espagnol de « préparatifs français » d'un « brigandage colonial ». Elle annonce que le gouvernement français va adresser un ultimatum au représentant du général Franco au Maroc et explique que tout cela prouve que la France veut s'emparer du Maroc espagnol. Le journal ajoute que « Pour diffuser ses mensonges, la France a lâché tous ses reptiles de presse. La presse française se tait devant les accusations de l'Allemagne. Son silence prouve sa culpabilité. »

La « Deutsche Allgemeine Zeitung » accuse la France de s'abriter avec raffinement la politique pacifique des autres puissances.

« Der Angriff », rappelant que l'incident d'Agadir fut un prétexte de la politique hasardeuse de l'Allemagne d'aujourd'hui, déclare que l'Allemagne d'aujourd'hui ne fournira à personne l'occasion de parler d'un nouveau bond de « Panthère » d'Hitler. Cet article a été supprimé de la deuxième édition du journal.

## Une note de l'organe du ministère des Affaires étrangères

La « Correspondance politique et diplomatique », organe de la Wilhelmstrasse, écrit qu'on s'est efforcé de discréditer l'Allemagne parce que les propositions germano-italiennes auraient pour résultat de fermer la frontière franco-espagnole que certains milieux influents tendraient à maintenir ouverte. La correspondance affirme que l'Allemagne se propose d'abréger dans le plus bref délai le conflit espagnol pour éviter des complications internationales en Méditerranée et pour écarter de cette région le danger de décomposition internationale.

L'organe de la Wilhelmstrasse ajoute que l'Allemagne ne pourrait aucun dessein tendant à exploiter les troubles espagnols pour les fins égoïstes impérialistes ou même territoriales.

## L'ambassadeur d'Allemagne à Paris, se rend à Berlin

Paris, 11 janvier. — On apprend que M. von Weizsäcker, ambassadeur du Reich à Paris, a quitté Paris ce soir se rendant en Allemagne.

## LE DOCTEUR SCHACHT viendra-t-il prochainement à Paris pour reprendre les négociations économiques franco-allemandes

Berlin, 11 janvier. — Le bruit court à Berlin, depuis quelques jours, que le docteur Schacht, ministre de l'Economie et président de la Banque d'Empire, doit se rendre à Paris pour poursuivre les conversations amorcées dans son dernier voyage. Une dernière fois, le docteur Schacht, ministre de l'Economie et président de la Banque d'Empire, doit se rendre à Paris pour poursuivre les conversations amorcées dans son dernier voyage.

Ces rumeurs écartent les difficultés résultant de la crise espagnole. Elles sont cependant intéressantes à noter, car elles reviennent que certaines aspirations existent. A l'heure actuelle, dans les milieux économiques allemands.

Le commerce et l'industrie d'exportation, en particulier, s'inquiètent des conséquences du plan de quatre ans qui soulève l'énergie impulsion du général Goering, engage l'Allemagne de plus en plus dans l'autochère économique.

## Le général et Madame Goering vont se rendre en Italie

Berlin, 11 janvier. — On annonce que le ministre président général Hermann Goering se rendra ces prochains jours en Italie pour un court séjour.

Il sera accompagné par M<sup>me</sup> Goering. Pour l'instant, on tient à déclarer dans les milieux allemands compétents que le voyage du général Goering en Italie a un caractère strictement privé.

## Le sous-secrétaire d'Etat aux Travaux publics a reçu hier les délégations patronales et ouvrières de l'industrie du sous-sol

Le sous-secrétaire d'Etat aux Travaux publics et le directeur des mines ont reçu lundi matin les délégations du comité des houillères et de la Fédération du sous-sol qui ont examiné en leur séance le projet de loi relatif à l'augmentation des salaires formulées par les ouvriers mineurs.

## Une protestation du S.I.A.M. contre les émissions tendancieuses d'un poste d'Etat

Nous recevons du S.I.A.M. la protestation suivante : « L'émission régulière d'un poste d'Etat à radio-diffusé aujourd'hui, au cours de l'émission de 12 h 45, que notre syndicat était d'origine patronale.

Nous protestons contre une telle affirmation mensongère qui est d'ailleurs ridicule. Comment peut-on songer qu'un syndicat qui groupe presque toute la main-d'œuvre de la région Hilloise, depuis l'ingénieur jusqu'au contremaître-adjoint, puisse être d'origine patronale alors qu'il porte tous ses efforts, depuis que le procès dure d'arbitrage est ouvert, à obtenir son propre arbitre désigné par lui-même dans un comité de travail où ses membres sont intéressés. Nous ajoutons que notre syndicat ne fait pas de politique et qu'il tient à conserver son entière indépendance. Il n'a d'autre but que de sauvegarder les intérêts moraux et matériels de ses membres. »

## LA GUERRE CIVILE EN ESPAGNE

Une bataille entre Basques et extrémistes à Bilbao Plus de deux cents tués

Bayonne, 11 janvier. — Des réfugiés espagnols lundi de Bilbao par l'avis de « Espinal » ont déclaré qu'il y avait eu une véritable émeute ayant ensanglanté Bilbao et que 200 personnes avaient été tuées au cours d'une rencontre entre Basques et extrémistes.

Il est ajouté que le gouvernement basque et son président, M. Aguirre avaient démissionné, mais que par les instances de leurs amis et à la suite d'interventions diplomatiques, les militaires revinrent bientôt sur cette décision, un seul se montrant irréductible.

## Le Japon dément que des troupes aient débarqué en Espagne

Tokio, 11 janvier. — Les journaux japonais formellement démentent par le « Gaimusho » et le ministère de la Guerre selon lesquelles des troupes japonaises auraient débarqué en Espagne.

Les milieux du « Gaimusho » annoncent que M. Arima, ministre des Affaires étrangères, a donné des instructions aux représentants diplomatiques du Japon en France, en Angleterre, en Italie et en Allemagne, leur demandant d'enquêter sur l'origine de ces informations.

## Un citoyen britannique est trouvé mort à Changhaï

On mande de Changhaï à l'agence Reuters : M. Petre, âgé de 29 ans, de nationalité britannique, gouverneur adjoint de la prison de la concession internationale, a été trouvé mort lundi matin, la tempe trouée d'une belle revolver.

## La question d'Alexandrette

Une manifestation de loyalisme à l'égard de la Syrie et de la France, à Antioche

Antioche, 11 janvier. — Lundi, un cortège de vingt-cinq mille Arabes et Arméniens a défilé devant la résidence des observateurs de la S.D.N., en acclamant la Syrie et la France, au milieu de l'enthousiasme de la population.